

# Près de 400 familles belges attaquent Triodos en justice

Près de 400 familles d'investisseurs belges dans Triodos exigent que la banque durable rachète leurs certificats à «leur vraie valeur».

PIETER SUY

La récente décision de Triodos de s'introduire en bourse pour résoudre les problèmes liés au système de négociation de ses certificats ne semble pas rétablir la sérénité auprès des investisseurs de la banque néerlandaise durable. Un groupe de 388 familles belges en colère a ainsi décidé de l'attaquer en justice afin de demander le rachat par Triodos de leurs certificats à la valeur nette d'inventaire, soit largement au-delà du prix actuellement négocié. Un recours a ainsi été introduit auprès du tribunal francophone de l'entreprise à Bruxelles. La séance d'introduction est fixée au 27 juin prochain.

Depuis des années, Triodos connaît des problèmes avec ses certificats, des titres que la banque a émis au fil des ans pour financer ses activités. Plus de 43.000 investisseurs détiennent aujourd'hui des certificats Triodos, dont près de 8.000 Belges. Ceux-ci pouvaient acheter ou vendre leurs titres par l'intermédiaire d'une plateforme de négociation distincte de la banque.

Mais lorsqu'une vague de ventes massives s'est produite pendant la pandémie, Triodos a dû interrompre la négociation des certificats, laissant les investisseurs sans accès à leur argent pendant une longue période.

## Un «coupe-gorge» pour les investisseurs

L'été dernier, Triodos a tenté de rectifier le tir en lançant un système de négociation alternatif permettant l'achat et la vente une fois par semaine. «Les certificats étaient des produits 'bon père de famille' qui aujourd'hui sont devenus un

coupe-gorge financier où, si on vend, on vend à perte», explique Me Laurent Arnauts, avocat au cabinet SQ-Watt Legal qui représente les détenteurs belges de certificats.

La plateforme d'échange mise en place offre en effet peu de participations, donc peu de volumes d'échange et une très grande volatilité. Seuls 0,07% des certificats sont ainsi échangés chaque semaine à des prix nettement inférieurs.

«La dernière fois que la valeur nette d'inventaire a été calculée, soit il y a deux ans, nous étions à 89 euros. Aujourd'hui, on dépasse les 90 euros, alors que les certificats sont échangés entre 20 et 30 euros», précise Me Laurent Arnauts.

## Le dialogue reste la priorité pour Triodos

Les familles belges qui poursuivent aujourd'hui la banque en justice exigent donc que Triodos rachète leurs certificats à leur valeur nette d'inventaire. «En changeant de façon unilatérale le système, Triodos a commis un abus de droit. Nous demandons au juge de forcer la banque à racheter les certificats à leur valeur.»

L'action en justice n'est pas une surprise. Me Laurent Arnauts avait déjà brandi la menace à l'automne dernier. Dans un communiqué, Triodos a déclaré que ces allégations étaient injustifiées et que la banque restait ouverte au dialogue avec les détenteurs de certificats. Le mois dernier, Triodos a admis, à l'issue d'un processus d'examen approfondi, que son système de négociation n'était pas suffisamment performant. Pour sortir de l'impasse et faciliter la négociation des certificats, la société a alors déclaré qu'elle souhaitait s'introduire en bourse.

Ce recours regroupe près de 400 familles, soit quelque 1.000 investisseurs, indique Me Arnauts. Les détenteurs qui souhaiteraient se joindre à l'action peuvent encore le faire dans les prochains mois.

# 32

Un certificat qui valait 84 euros avant l'arrêt des échanges vaut aujourd'hui quelque 32 euros.